

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 35 (1964)
Heft: 10

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Horaire des chemins de fer 1965/1966

Les membres collectifs de l'ADIJ, communes, sociétés, entreprises industrielles et commerciales, ainsi que les membres individuels, qui ont des vœux à exprimer au sujet de l'horaire des chemins de fer, sont priés de les communiquer au président de l'ADIJ, par écrit, jusqu'au 15 novembre prochain.

ANNEXES

Destin — Hasard

Contrairement aux faux bruits qui ont couru, la loterie Seva n'a pas connaissance qu'une diseuse aurait prédit le numéro gagnant d'un gros lot du tirage du 3 septembre 1964. Comme toujours, c'est le hasard qui a favorisé les heureux gagnants de gros ou plus petits lots, à Berne ou au Jura, dans l'Oberland, au Seeland ou dans l'Emmental. Les gains de la Seva se répartissent partout !

Aussi, la divination n'est pas nécessaire pour constater déjà maintenant que le plan de tirage de la tranche actuelle constitue un grand succès. En effet, lors du tirage du 3 novembre 1964, à Longeau, seront tirés au sort, pour la première fois, à part le gros lot de 100 000 fr., 10 automobiles (5 Kadett, 3 Record et 2 Capitaine) ainsi que quelque dix mille lots de montants moyens et plus petits. Déjà au lendemain du tirage, les gains et les 10 automobiles pourront être retirés sur présentation des billets gagnants. Les voitures « battant neuves » sont prêtes à rouler et peuvent être gagnées avec une modeste mise de 5 fr.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ;
administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :
IVa 10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.